SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *138*

Trimestriel – 3e série – octobre 2025 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Éditorial, p. 1
• Vie de la Société, p. 2
• Compte rendu, p. 8
• Appels à communication, p. 10
• Cotisation et abonnement, p. 27
• Adresses utiles, p. 28

Éditorial

La liberté d'expression fut, à n'en pas douter, l'un des grands combats du siècle des Lumières. Pour nombre de philosophes, d'accord en cela avec Spinoza, la liberté de parler serait non seulement conforme mais nécessaire à la sûreté de l'État. C'est ainsi que, dans sa fameuse *Lettre sur le commerce de la librairie*, destinée au ministre chargé du département de la presse, Diderot se refusait à dissocier liberté de penser et liberté d'expression : « Bordez, monsieur, toutes vos frontières de soldats ; armez-les de baïonnettes pour repousser tous les livres dangereux qui se présenteront, et ces livres, pardonnez-moi l'expression, passeront entre leurs jambes ou sauteront par-dessus leurs têtes, et nous parviendront ».

Au terme d'un siècle de combat, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* consacra, en 1789, ce principe défendu par les philosophes des Lumières. La liberté de pensée et de croyance étant garantie dans l'article 10, c'est bien cette liberté d'expression qui est au cœur de l'article 11 : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi* ». Pour la première fois dans l'histoire, la liberté d'expression devenait un droit fondamental de l'homme et du citoyen. Deux ans plus tard, le premier amendement l'inscrivait dans la Constitution américaine.

Or, c'est peu dire que cette liberté d'expression semble aujourd'hui faire l'objet d'un dévoiement, voire d'une perversion de sa signification. Comme en témoignent nombre de discours proférés après l'assassinat de l'influenceur Charlie Kirk aux États-Unis, ce sont ceux-là même qui rejettent le plus violemment l'héritage des Lumières qui semblent vouloir s'arroger le privilège de la liberté d'expression. C'est dire à quel point une autre exigence essentielle des Lumières s'impose à nous plus que jamais : avoir l'esprit critique toujours en éveil pour démasquer les dangereux sophismes et les faux-semblants pernicieux qui marquent notre présent.

Christophe Martin

• Conseil d'administration du 20 juin 2025

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Marine Bastide de Sousa, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Déborah Cohen, Tristan Coignard, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult (jusqu'à 18h15), Nicolas Fréry, Aurélia Gaillard, Stéphanie Gehanne Gavoty, Marilina Gianico, Bénédicte Hertz, Caroline Jacot-Grapa, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Alice Marion-Ferrand, Christophe Martin, Gilles Montègre, Pierre-François Moreau, Éric Négrel, Élise Pavy-Guilbert, Jennifer Ruimi, Bénédicte Prot, Alain Sandrier, Emmanuelle Sempère, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen.

Excusés : Sylviane Albertan Coppola, Lise Andriès, Laurent Chatel, Catherine Lanoë, Bénédicte Peralez, Philippe Rabaté, Pierre Wachenheim.

Procurations : Sylviane Albertan Coppola à Hélène Cussac ; Lise Andriès à Florence Magnot ; Laurent Chatel à Sophie Audidière ; Guillaume Faroult à Christophe Martin; Catherine Lanoë à Floriane Daguisé ; Bénédicte Peralez à Éric Négrel ; Philippe Rabaté à Laurence Vanoflen ; Pierre Wachenheim à Gilles Montègre.

Le conseil, qui se tient à la Maison de la recherche de Sorbonne Université, commence à 17h.

1. Soutien de la SFEDS aux jeunes chercheurs et chercheuses

a. Évolution des Journées des Doctorants et Jeunes Chercheurs (JDJC) de la Société d'Études Anglo-Américaines des 17e et 18e siècles (SEAA 17-18)

Alice Marion-Ferrand, représentante des doctorants de la SEAA 17-18, explique qu'un rapprochement est en cours entre la SEAA 17-18 et la British Society for Eighteenth Century Studies (BSECS) et qu'il va se traduire par l'organisation de Journées des Doctorants et Jeunes Chercheurs (JDJC) communes, à l'Université de Montpellier Paul-Valéry (où Alice Marion-Ferrand est doctorante) en 2026 et en Angleterre en 2027. Ces deux éditions permettront de tester un nouveau mode d'organisation, inspiré de l'organisation des JDJC de la BSECS, où les doctorants et jeunes chercheurs ne sont pas épaulés par un comité scientifique composé d'enseignants-chercheurs. A. M.-F. précise que pour l'édition 2026, l'organisation serait prise en charge par les trois représentants de BSECS, par Sarah Vidal (doctorante à l'Université de Montpellier Paul-Valéry) et elle-même pour la SEAA 17-18, et par Marine Bastide de Sousa (Université de Lille) et une autre jeune chercheuse pour la SFEDS. Tous ces jeunes chercheurs ont déjà organisé des événements scientifiques, y compris les JDJC des trois sociétés. Elle ajoute que ce projet a été validé par les CA de la SEAA 17-18 et de BSECS et sollicite la validation de celui de la SFEDS.

Catriona Seth encourage cette initiative et propose d'accueillir la manifestation 2027 à Oxford.

Jean-Christophe Abramovici demande si l'absence de comité scientifique ne va pas nuire à la crédibilité de la manifestation. Alice Marion-Ferrand répond que les deux manifestations à venir auront valeur de test et qu'il sera possible de modifier les modalités d'organisation des JDJC par la suite si nécessaire.

Floriane Daguisé demande si l'absence d'enseignants-chercheurs dans le comité scientifique ne va pas nuire au financement du projet.

Alice Marion-Ferrand répond que la BSECS peut le financer sans problème.

Le CA de la SFEDS valide le projet par acclamation.

b. Présentation d'un réseau de jeunes chercheurs et chercheuses associé à la SFEDS

Marine Bastide de Sousa, docteure de l'Université de Lille qui a co-organisé les dernières JDJC de la SEAA 17-18 et de la SFEDS, explique que cette manifestation a fait émerger le désir de créer un réseau de jeunes chercheurs dix-huitièmistes ayant une visibilité sur le site internet de la SFEDS et pouvant communiquer plus facilement sur les projets de recherche.

Jennifer Ruimi salue cette initiative mais rappelle que la rubrique « Jeunes chercheurs » du site internet a été fermée faute d'activité. Elle suggère la création d'un carnet Hypothèses, comme celui qu'animent les doctorants de la SEEA.

Marine Bastide de Sousa explique que la question du réseau est essentielle pour pouvoir créer une dynamique qui attire et motive les jeunes chercheurs.

Jean-Christophe Abramovici rappelle que c'est dans cet esprit qu'il avait créé, il y a près de vingt ans, la liste de diffusion de la SFEDS. Il explique qu'une liste de diffusion serait tout à fait adaptée pour communiquer les informations utiles aux jeunes chercheurs et suggère une prise de contact avec les services informatiques de l'université support.

Hélène Cussac propose de communiquer la liste des doctorants membres de la SFEDS.

Jennifer Ruimi insiste sur le fait qu'une présence sur internet est complémentaire par rapport à la liste de diffusion.

Floriane Daguisé précise qu'il n'est plus possible de créer de carnets de recherche sur Hypothèses, mais que le site internet de la SFEDS pourrait être utile.

Christophe Martin suggère à Marine Bastide de Sousa de prendre contact avec Éric Négrel.

Aurélia Gaillard demande qui serait concerné par ce réseau.

Marine Bastide de Sousa répond que le réseau s'adresse aux jeunes chercheurs et chercheuses (doctorants et docteurs ayant soutenu depuis moins de cinq ans).

Le CA de la SFEDS valide le projet par acclamation.

2. Évolutions du site internet de la SFEDS

Éric Négrel, co-administrateur du site internet de la SFEDS avec Bénédicte Peralez, présente plusieurs propositions d'évolution du site.

La première est d'y publier une liste des membres de la société.

Pierre-François Moreau fait remarquer qu'il faudrait que les membres donnent leur accord.

La proposition est soumise au vote et rejetée.

La deuxième proposition est de distinguer plus nettement les rubriques « Actualités » et « Agenda » du site internet. Le fil « Agenda » recense les événements, scientifiques et culturels (colloques, journées d'étude, conférences, expositions, représentations théâtrales...), et le fil « Actualités » est réservé aux nouvelles (parutions de livres, projets pédagogiques et culturels, programmes de l'agrégation, comptes rendus divers, projets de recherche, communiqués, annonces variées comme celle indiquant la mise en ligne du *British Gazetteer*...). Il pourrait être renommé « Nouvelles ».

La troisième proposition concerne l'image de la page d'accueil du site. Éric Négrel précise que l'image actuelle est le tableau de Lemonnier, *Première lecture, chez Madame Geoffrin, de* L'Orphelin de la Chine*, tragédie de Voltaire, en 1755* et rappelle que le choix de ce tableau est problématique pour plusieurs raisons : il date de 1812 et présente une réalité totalement fictive. En outre, il figure aussi sur la page d'accueil du site de la SIEDS. On pourrait remplacer cette image par une autre image

ou par un carrousel d'images.

Guillaume Faroult conseille de choisir des images libres de droits sur le site de musées américains (notamment le Metropolitan Museum of Art), sur Gallica ou des reproductions de toiles du Louvre dont il pourrait fournir le cliché.

Le CA le mandate pour trouver des images adaptées.

La quatrième proposition concerne l'insertion du nouveau logo de la SFEDS sur le site.

La dernière proposition concerne la création d'un trombinoscope des membres du Bureau. Éric Négrel explique que sur la page « Membres » de l'onglet « Société », les noms des membres du Bureau ont été transformés en hyperliens qui renvoient vers les pages professionnelles desdits membres. Mais afin que notre Société paraisse un peu plus vivante et incarnée, il propose de constituer un trombinoscope des membres du Bureau. Il propose également d'intégrer, pour les membres du CA qui le souhaitent, des hyperliens vers leurs pages professionnelles.

3. Proposition de rédaction d'un Guide ortho-typographique de la SFEDS

Nicolas Brucker, bulletiniste de la SFEDS, suggère une harmonisation des normes ortho-typographiques entre la revue *DHS*, le Bulletin et le site.

Sophie Audidière lui a transmis le guide ortho-typographique de la revue à partir duquel il va faire une proposition qui sera envoyée à tous les membres.

4. Revue *Dix-Huitième Siècle*

a. Vote pour le passage à deux numéros par an

Sophie Audidière, directrice sortante du comité de rédaction de la revue *Dix-Huitième Siècle*, expose le calendrier détaillé et le cadrage de la revue si sa publication devenait semestrielle : les numéros paraîtraient en mai-juin 2027 et en décembre 2027, et comporteraient chacun un dossier de 12 articles, 5 articles de varia et 50 à 60 recensions d'ouvrages.

Elle précise que cette semestrialisation occasionnerait pour la Société un surcoût de 5.000 euros par an.

Hélène Cussac confirme que la revue coûte actuellement 20 à 22.000 euros par an et qu'avec deux numéros, on atteindrait 25 à 27.000 euros mais que ce surcoût est tout à fait envisageable compte tenu de la bonne santé financière de la Société.

Jean-Christophe Abramovici alerte le CA sur la lourdeur du processus et la charge mentale qu'occasionnerait l'édition de deux numéros annuels.

Sophie Audidière répond qu'il pourrait y avoir une quinzaine de personnes dans le futur comité et que cela permettra une meilleure répartition des tâches.

Le principe d'une publication semestrielle de la revue est soumis au vote et adopté à 30 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions.

b. Vote pour le nouveau Comité de rédaction et sa direction

Christophe Martin rappelle le nom des 15 candidats au comité de rédaction de *DHS* :

1. BORDA D'AGUA Flávio
2. CHARRIER-VOZEL Marianne
3. CHATEL Laurent
4. COHEN Déborah
5. GAILLARD Aurélia
6. GARCIA-MARTINEZ Aurora
7. MAGNOT Florence
8. MARCHAND Sophie

9. PAVY Élise
10. PIFFANELLI Luciano
11. RABATÉ Philippe
12. RIPOLL Élodie
13. SEMPÈRE Emmanuelle
14. SKORNICKI Arnault
15. WACHENHEIM Pierre

Compte tenu du projet de semestrialisation de la revue, Christophe Martin propose de voter sur l'ensemble de la liste, quinze membres étant nécessaires au fonctionnement du futur Comité de rédaction.

Catriona Seth précise qu'on ne sait pas comment va s'organiser le Comité et que le nombre de ses membres pourra être remis au vote dans deux ans.

Sophie Audidière confirme que dans deux ans, c'est le Comité lui-même qui pourra faire le point sur l'impact du passage à deux numéros et que s'il se rend compte dans un an que cette option est beaucoup trop lourde, il sera toujours possible de revenir à un numéro annuel.

Gilles Montègre explique qu'en tant que porteur de dossier, il a besoin d'avoir des informations aussi précises que possible sur le nombre d'articles du dossier.

Christophe Martin répond que le vote sur la semestrialisation implique un nouveau calibrage pour chaque numéro, conformément aux indications données par Sophie Audidière.

Pierre-François Moreau suggère de désigner deux rédacteurs en chef afin de mieux gérer la préparation de deux numéros à la fois.

Sophie Audidière répond que le Comité va s'organiser, mais que la diversité des fonctions permettra de bien répartir le travail sans qu'il y ait besoin de deux directeurs.

L'élection des membres du Comité de rédaction est soumise au vote et la liste est validée à l'unanimité.

c. Direction de la revue

Christophe Martin explique que suite à la démission de Stéphanie Genand, qui signifie le retrait de sa candidature pour la direction de la revue, il faut que se présentent une ou plusieurs nouvelles candidatures à la direction, le mandat de Sophie Audidière prenant fin en juin 2025.

Aucun membre du Comité de rédaction n'est candidat à cette responsabilité au jour du conseil d'administration.

Sophie Audidière explique qu'elle est prête à assurer le tuilage mais pas à prolonger son mandat. Elle propose au Comité de se réunir en sa présence (s'il le souhaite) dans le mois qui vient afin de répartir les fonctions et de faire émerger un organigramme et une candidature pour la direction.

Sophie Marchand rappelle qu'il y aura dans le Comité de nouveaux membres, extérieurs au CA.

Laurence Vanoflen précise que certains membres du Comité ont de l'expérience dans la direction de revue.

Aurélia Gaillard explique qu'elle est intéressée mais qu'elle co-dirige deux autres revues et ne pourra pas être disponible avant un an ou deux.

Floriane Daguisé suggère que Sophie Audidère accompagne le Comité pour trouver une solution.

Emmanuelle Sempère demande quelle est la date limite pour la désignation du futur directeur.

Sophie Audidière répond qu'il faudrait que cette désignation ait lieu au plus tard entre mi-septembre et mi-octobre et qu'elle accompagnera le Comité de rédaction jusqu'à cette date.

5. Prix « Dix-huitième siècle »

Christophe Martin précise la liste des candidats au comité du prix « Dix-huitième siècle », dirigé par Caroline Jacot-Grapa :

1. BORDA D'AGUA Flavio
2. DEAN Philippe
3. GAILLARD Aurélia
4. GIANICO Marilina
5. LÜSEBRINK Hans Jürgen
6. MONTÈGRE Gilles
7. RADICA Gabrielle
8. SEMPÈRE Emmanuelle

Cette liste est soumise au vote et validée à l'unanimité.

6. Collection « Dix-huitième siècle »

Hélène Cussac présente la dernière parution de la collection : les *Mémoires de la duchesse de Saulx-Tavanne (1791-1806) sur les routes de l'émigration*, dont l'édition critique a été réalisée par Michèle Bokobza-Kahan.

7. Point financier

La trésorière renvoie au bilan financier intermédiaire envoyé aux membres du CA et rappelle que l'avoir total de la société au 11 juin est de 193.013, 21 euros. Les dépenses à mi-année s'élèvent à près de 19.000 euros et les recettes à 19.400 euros.

Elle précise que les relations avec La Banque Postale sont devenues très difficiles et qu'un changement de banque pourrait s'avérer pertinent. Néanmoins, elle n'a pas le temps d'effectuer celui-ci avant janvier prochain et souhaite observer comment les choses se passent avec le nouveau conseiller (obligatoire pour les comptes bancaires associatifs).

8. Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'études

Hélène Cussac rappelle que la SFEDS ne prend en charge aucune aide à publication et prévoit une subvention de 500 euros pour les colloques et de 300 euros pour les journées d'étude. Cela n'exclut pas des soutiens exceptionnels, comme pour le séminaire international jeunes chercheurs 2025 de la SIEDS, subventionné à hauteur de 1.500 euros.

Catriona Seth regrette que le format de cette manifestation ait changé car l'édition 2025 est plutôt un colloque qu'un séminaire même si cette manifestation est remarquable. Sophie Audidière répond que le format n'a pas changé en lui-même, que la semaine est bien une semaine de séminaire (deux ateliers de travail, temps de parole suivis de temps de discussion individuelle et de discussion collective), mais qu'on est en effet passé de moins de 10 participants à 21, ce qui fait passer à cinq jours pleins de séminaire au lieu de deux jours et demi ou trois jours.

Hans-Jürgen Lüsebrink souligne que le programme est très beau mais déplore qu'il y ait 9 chercheurs français sur 21 participants.

Hélène Cussac soumet au CA les demandes de subvention suivantes :

• Le colloque « Rétif de La Bretonne, George Sand et l'écriture du monde paysan » organisé par Françoise Le Borgne et Pascale Auraix-Jonchière à l'Université Clermont-Auvergne les 17 et 18 septembre 2025 obtient une subvention de 500 euros.

• La journée d'étude « Représentations et récits de la souffrance masculine aux siècles classiques en Europe » organisée par Marilina Gianico les 3 et 4 février 2026 à l'Université de Lorraine obtient une subvention de 300 euros.

• Le colloque « Dire l'intime : inavouable et ineffable dans les écrits à la première personne de Montaigne à Chateaubriand » co-organisé par Marilina Gianico et Christine Hammann-Décoppet du 5 au 7 novembre 2025 à Sorbonne Université obtient une subvention de 500 euros.

• Le colloque « Que sont nos autrices devenues ? Entre modèles et influences (17e-18e siècle) », organisé par Camille Esmein-Sarrazin et Claire Gracieux les 23 et 24 janvier 2026 à l'Université Paris-Est Créteil obtient une subvention de 300 euros.

• Le colloque « Le cas Dancourt (1661-1725) », organisé par Céline Candiard, Sylvain Cornic, Matthieu Franchin, Sara Harvey, Jeanne-Marie Hostiou et Éric Négrel à Paris et Versailles (CMBV) du 4 au 6 décembre 2025, obtient une subvention exceptionnelle de 1.000 euros compte tenu du coût de la manifestation (qui prévoit des spectacles et s'élève à 37.000 euros).

• Le Festival « Les chemins de Tolérance – les Lumières en Cévennes », organisé du 16 juillet au 18 août à Valleraugue et dans les environs (11e édition), obtient une subvention de 1.000 euros. La manifestation souffre de la baisse des subventions régionales et son budget s'élève à 31.300 euros.

• La journée d'étude sur Louise d'Épinay et l'édition électronique de l'*Histoire de Mme de Montbrillant*, organisée par Catriona Seth et Odile Richard à Oxford en octobre 2025, obtient exceptionnellement une subvention de 500 euros car celle-ci débute la veille.

9. Proposition d'organisation d'une journée d'étude en hommage à Jean Ehrard

Christophe Martin indique aux membres du CA qu'une journée d'étude en hommage à Jean Ehrard devait être organisée par la Société Montesquieu présidée par Catherine Volpilhac-Auger. La Société Montesquieu juge finalement préférable que ce soit la SFEDS qui prenne en charge l'organisation de cette manifestation. Christophe Martin souligne que cette proposition apparaît pleinement légitime puisque Jean Ehrard est l'un des fondateurs de la Société, dont il a été Secrétaire général de 1971 à 1980, Président de 1980 à 1984 puis Président d'honneur.

Le CA valide cette proposition à l'unanimité.

10. Vice-présidence de la SFEDS

Christophe Martin explique que les mandats des vice-présidents de la SFEDS n'ont pas été remis au vote lors du CA de janvier 2025 et doivent l'être.

Jean-Christophe Abramovici, Hans-Jürgen Lüsebrink et Sophie Audidière sont élus vice-présidents par acclamation.

11. Adhésion de la SFEDS au Collège des Sociétés Savantes Académiques de France

Christophe Martin propose que la SFEDS devienne membre du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France, dont Pierre Lurbe est le secrétaire général sortant. En rejoignant ce Collège, la SFEDS pourrait s'associer à des initiatives visant à renforcer le rôle des sciences dans la société, et étoffer le secteur « Lettres, langues, sciences humaines et sociales ».

Cette proposition est validée.

La date du prochain CA est fixée au 7 novembre.
La séance est levée à 19h00.

• « Qu'est-ce qu'un lecteur philosophe ? ». Journée d'étude organisée par Magali Fourgnaud et Stéphanie Péraud-Puigségur, INSPE Académie de Bordeaux-Université de Bordeaux ; Sciences, Philosophie, Humanités (SPH-UR4574), 25 juin 2025.

Cette journée d'étude s'inscrit dans la continuité des réflexions menées dans le cadre du séminaire « Qu'est-ce qu'un lecteur philosophe ? », organisé en partenariat avec le Collège International de Philosophie. Si le syntagme apparaît pour la première fois en 1735, sous la plume de l'abbé Trublet, repris ensuite par Naigeon (désignant ainsi les Encyclopédistes), les tensions propres à la notion ont des retombées actuelles car elles invitent à interroger la manière d'étudier et de transmettre les textes philosophiques, mais également de saisir la portée philosophique de certains textes littéraires. En effet, en 1768, dans la sixième édition de ses *Essais sur divers sujets de littérature et de morale*, l'abbé Trublet formule l'un des paradoxes qu'il s'agit ici d'étudier. Selon lui, il existe bien une manière philosophique de lire les pièces de théâtre et les romans, posture « qui fait, pour ainsi dire, changer la nature de ces ouvrages » : « Ils deviennent des livres philosophiques entre les mains d'un lecteur Philosophe ; ils le font et sentir et penser. En réfléchissant sur les sentiments qu'ils excitent en lui, en cherchant les causes de son plaisir, il s'instruit sur la nature de l'art qu'on a employé pour lui plaire ; et, ce qui est bien plus important encore, il apprend à se connoître lui-même, à connoître l'homme . » Paradoxalement, dans le même ouvrage, au chapitre consacré à la lecture, Trublet distingue deux types de lecteurs : celui qui se laisse remuer vivement s'oppose au « lecteur philosophe », capable de « démêler les différences délicates qui sont entre les objets » et qui ne se laisse pas rebuter par des propos un peu abstraits.

Cherchant à explorer ce nœud conceptuel, la journée d'étude a eu pour but de voir comment la lecture de certains textes, qu'ils soient littéraires ou philosophiques, peut former, voire transformer celles et ceux qui en font l'expérience. Plus précisément, dans quelle mesure la lecture de certains textes conduirait-elle le lecteur à effectuer des « gestes philosophiques » (Péraud-Puigségur, 2022), et à expérimenter de ce fait des modes singuliers de penser ? Ces textes ont-ils des formes singulières ? Construisent-ils un pacte de lecture particulier ? L'originalité de la journée réside dans le corpus mobilisé et dans la méthode suivie. En effet, la perspective choisie est à la fois diachronique (des textes du 18e siècle à la littérature de jeunesse contemporaine), interdisciplinaire (par la confrontation des textes littéraires et philosophiques), et pragmatique (il s'agit d'étudier comment les textes construisent un lecteur philosophe et quels types de lecteur philosophe les différentes stratégies scripturales mobilisent). Les participants et participantes ont délibérément transmis de longs extraits afin de pouvoir, collectivement, mieux cerner le concept de « lecteur philosophe ».

La première table ronde a été consacrée aux rapports entre « lecteurs philosophes et philosophie(s) des Lumières ». Sophie Audidière (Université de Bourgogne) a inauguré la journée par une communication consacrée à « La Mettrie, à l'école du livre voluptueux ». Pour La Mettrie, les livres des auteurs voluptueux (tels Voltaire ou Montesquieu) sont une véritable « école de philosophie », car ils donnent « vie à la vérité » : ils font à la fois penser et sentir leurs lecteurs et lectrices, suscitant chez ces derniers un « repli sur soi », tout en laissant un espace à l'imagination (à la différence des auteurs obscènes et dissolus, qui ôtent toute liberté imaginative et interprétative). La lecture voluptueuse devient dès lors un apprentissage du bonheur, non pas grâce à l'apport d'un sachant, mais par l'éveil sensible du goût. Benoît Petiet (Université

Paris-Nanterre) a ensuite proposé une lecture de la correspondance de Voltaire à travers le prisme du « lecteur philosophe », se demandant, à la suite du patriarche de Ferney : « Peut-on “penser par la poste” ? » Partant de l'opposition entre une lecture attentive et une lecture dissipée (vantée par Voltaire lui-même), Benoît Petiet a soulevé plusieurs questions : y a-t-il, indépendamment du contenu de la lettre, une manière de construire un lecteur philosophe ? Peut-on faire une lecture philosophique de lettres qui n'ont pas d'intention philosophique ? Au contraire, une lecture « dissipée » de ces lettres pourrait-elle avoir un effet philosophique ? Autre problème : la flatterie, propre à l'écriture épistolaire, nuit-elle à la pensée de l'auteur et de son destinataire ? La correspondance voltairienne permet de mettre à jour trois figures de « lecteurs philosophes » : Frédéric II, qui se place volontiers en position d'élève, attendant la réception d'un savoir délivré par le maître, Madame Du Deffand, qui, à l'inverse, n'hésite pas à le défier voire à le contredire et enfin Voltaire lui-même qui profite de l'espace épistolaire pour mettre à l'épreuve ses propres idées.

La deuxième table ronde se demandait si le « lecteur philosophe » impliquait de lire en philosophe ou bien de devenir philosophe par la lecture. Dans cette optique, Yoann Daumet (Université de Montpellier) a comparé deux réceptions de la nouvelle de Tolstoï, *La Mort d'Yvan Illitch*, celle de Dominique Rabaté et celle de Nicolas Grimaldi. Si les deux auteurs ont, à première vue, deux perspectives différentes, leurs commentaires de l'œuvre se rejoignent, la lecture du récit permettant, pour tous deux, des gains existentiels. En effet, la nouvelle de Tolstoï permet, pour les deux auteurs, de « saisir la part impersonnelle de toute personne », de faire l'expérience « de la part non-subjective du sujet ». Cette fiction du sujet disparaît avec la mort du personnage, laissant le lecteur s'interroger sur les conditions d'une vie authentique et pleinement vécue. S'appuyant sur sa lecture de Gadamer, Mozhdeh Sameti (Université de Szeged, Hongrie) s'est ensuite demandée si la notion de « lecteur philosophe » induisait une manière particulière de lire. Celle-ci résiderait dans la capacité à entrer en dialogue avec le texte, afin de confronter ses propres représentations avec celles du texte. C'est par la remise en question de ses propres préjugés, par son aptitude à réviser ses jugements, que le lecteur deviendrait philosophe. Selon M. Sameti, ces gestes de lecture ne dépendent ni du genre ni de la forme du texte, mais de la disposition du lecteur à s'engager dans sa lecture et à développer son propre dialogue intérieur.

La troisième table ronde a rassemblé des communications portant sur la littérature de jeunesse contemporaine. Étudiant les albums d'Anthony Browne, Christelle Camsuza (INSPE Académie de Bordeaux) s'est demandée ce que serait un lecteur philosophe d'albums jeunesse : par exemple, à quoi pense Marcel la mauviette ? Si les albums d'Anthony Browne posent assurément un grand nombre de questions existentielles, le rapport complexe entre texte et image engage le lecteur dans une démarche interprétative, ce qui conduit à remettre en question ses premières conceptions et l'engage à opérer un retour sur lui-même. Dans une perspective similaire, Charlie Renard (Université de Nantes) s'est « mise en quête de lecteurs (et lectrices) philosophes » en posant la question suivante : peut-on construire et susciter une expérience philosophique par la lecture d'albums ? Après avoir rappelé quels sont les usages traditionnels des albums pour philosopher avec les enfants, et leurs limites, Charlie Renard a montré comment l'album jeunesse peut être conçu comme un espace herméneutique, faisant appel à un lecteur actif, engagé dans une démarche interprétative. Pour C. Renard, ce sont les espaces d'indétermination, de doute, de questionnement qui permettent de mettre en mouvement la pensée du lecteur. Ses réflexions théoriques se sont appuyées sur des

exemples précis issus de la collection qu'elle dirige, en particulier *Moi Monde*, de Yisha Liu (Bel et Bien Édition, 2023). De son côté, Jean-Denis Oste (Haute École Albert Jacquart, Belgique) s'est penché sur un manga dont la structure et l'intrigue sont particulièrement complexes, *Adieu Eri*, de Tatsuki Fujimoto (2022). Si cet ouvrage a une portée philosophique, ce n'est pas par la mise en forme de contenus philosophiques, mais par l'expérience de lecture totalement déroutante qu'il offre au lecteur, engageant ce dernier sur plusieurs fausses pistes, jouant sur ses attentes, déjouant ses représentations. La singularité de l'œuvre est alors à même de déclencher chez le lecteur une expérience philosophique. Marion Mas (Université Claude Bernard Lyon 1) s'est enfin demandée s'il était possible de faire un usage philosophique du rire, à partir du recueil de Jihad Darwiche, *Sagesse et malices de Nasreddin le fou qui était sage* (Albin Michel, 2000). Puisant à de nombreuses sources, notamment dans le conte oriental, le personnage de Nasreddin Hodja se caractérise par une identité mobile, jouant le rôle paradoxal du « maître ignorant ». Deux fonctions du comique apparaissent dans ces contes : un comique satirique et un comique qui engage une réflexivité. Ce dernier vise en particulier à mettre à distance tous les discours d'autorité. Le dispositif narratif conduit ainsi le lecteur à rire de lui-même, en particulier de sa propre propension à la crédulité. Dès lors, le récit des aventures de Nasreddin relève du conte philosophique, invitant le lecteur à réfléchir sur les usages du langage et sur la manière dont il est travaillé par les dominations sociales.

Se dessine ainsi une continuité entre les fictions philosophiques du 18e siècle et les ouvrages contemporains destinés aux jeunes lecteurs et lectrices, et soucieux d'œuvrer à leur émancipation.

Magali Fourgnaud
INSPE
Académie de Bordeaux-université de Bordeaux

Appels à communication

• **Littérature ou histoire : formes des récits et usages du passé en France et en Pologne du 18e siècle à nos jours**. Colloque international organisé par l'Institut Bibliothèque Polonaise de Paris, la Société Historique et Littéraire polonaise de Paris et l'Université de Nancy, Lunéville et Paris, 17-20 mars 2026.

Depuis plusieurs décennies, les liens entre littérature et histoire constituent un terrain privilégié de la recherche. Des travaux fondateurs – Hayden White (*Metahistory*, 1973), Michel de Certeau (*L'Écriture de l'histoire*, 1975), Paul Ricoeur (*La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, 2000) – ont mis en lumière les parentés des formes, des fonctions et des langages entre récit historique et fiction littéraire. D'autres études, en interrogeant la notion de fiction, ont questionné la possibilité d'une distinction entre récit de vérité et récit fictionnel (Käte Hamburger, *Logiques des genres littéraires*, trad. Pierre Cadiot, préface de Gérard Genette, Paris, Seuil, 1986 ; Dorrit Cohn, *Le Propre de la fiction*, trad. Claude Hary Schaeffer, Paris, Seuil, 2001). À l'instar de la fiction, l'écriture de l'histoire a fait l'objet d'études qui ont questionné ses présupposées épistémologiques, ses usages idéologiques et ses pratiques (Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, 2013 ; Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, 2016). Le débat encore ouvert sur les rapports entre écriture de vérité et écriture fictionnelle, dont Marie-Laure Rayan a offert une synthèse au début de notre

siècle (« Frontière de la fiction : digitale ou analogique », in *Modernités*, n° 17, *Frontières de la fiction*, textes réunis par Alexandre Gefen et René Audet, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p. 17-41) témoigne de la porosité entre écriture de l'histoire et écriture fictionnelle, montrant ainsi que cette distinction ne peut se comprendre sans analyser les enjeux formels, politiques et idéologiques qui traversent les formes narratives.

Ce débat a été enrichi par des nouvelles générations de chercheurs, aussi bien en lettres qu'en histoire : Christian Jouhaud et Nicolas Schapira (*Histoire, littérature et témoignage*, 2009) ; Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard (*L'Historien et la littérature*, 2010), Ivan Jablonka (*L'Histoire est une littérature contemporaine*, 2014), Françoise Lavocat (*Fait et fiction*, 2016) et Sylvie Servoise (*Le Roman face à l'histoire*, 2021). Ces derniers travaux ont montré comment le texte littéraire peut nourrir le travail de l'historien, comment l'historien mobilise les moyens propres à la littérature pour écrire l'histoire et comment la ligne de partage entre discours littéraire et discours historique peut varier en fonction des contextes culturels et politiques. Ils ont également apporté la preuve qu'il était possible d'échapper au panfictionnalisme et de départager les récits factuels et les récits fictionnels. Se concentrant sur la période classique, les chercheurs réunis dans le séminaire « Récit et vérité à l'époque classique » ont mis en évidence la labilité des frontières et les jeux d'échanges de formes, de motifs et de procédés entre des genres relevant à la fois de la littérature et de l'histoire, comme les Mémoires. Leur travail, tout en reconnaissant une différence entre récit de vérité et récit fictionnel, invite à reconsidérer tout partage trop clivant entre histoire et littérature. Le colloque « Littérature et histoire en débats » (colloque en ligne sur le site *Fabula*, 2020) propose également de nombreuses pistes de réflexion intéressantes. Enfin, l'ouverture des archives et leur numérisation massive ont transformé l'accès aux sources, multiplié les corpus disponibles suscitant de nouveaux modes de lecture, d'appropriation et de mise en récit du passé, aussi bien par les historien·nes que par les artistes et écrivains. Ces évolutions reconfigurent les frontières disciplinaires et posent de manière renouvelée la question du rapport entre écriture historique et littérature.

Ce colloque se propose d'étudier, au prisme des questionnements ci-dessus, deux domaines culturels aux interactions multiples et fécondes : la France et la Pologne, depuis les Lumières jusqu'à l'époque contemporaine. La figure de Stanislas Leszczynski, duc de Lorraine et beau-père du Roi de France, emblématique de cette longue histoire, fera l'objet d'une attention particulière. Dans une optique comparatiste, il s'agira de mettre au jour des formes de médiation du passé qui traversent les productions culturelles de ces deux espaces. L'objectif sera de dégager et d'interpréter les différences mais tout autant d'appréhender les convergences des formes, discours et débats critiques. On se montrera sensibles aux phénomènes de circulation – de figures d'auteurs et d'intellectuels, des matrices formelles et des idées. Ce cadre franco-polonais pourra ainsi constituer un point de départ pour des investigations élargies à d'autres contextes culturels, en ouvrant la voie à une comparaison renouvelée des usages sociaux de la littérature et des formes narratives de l'histoire dans des espaces et des traditions critiques hétérogènes.

Plusieurs axes de réflexion sont possibles :

1. Circulations entre littérature et histoire. Ce premier axe explore la manière dont les formes littéraires (Mémoires, autobiographie, roman, essai, témoignage, reportage, théâtre…) produisent des discours sur le passé qui participent à la construction d'une mémoire collective ou à sa contestation. On s'intéressera donc à la manière dont l'histoire a inspiré la littérature et infléchi ses formes sans s'interdire de retourner la question afin

d'interroger les effets que la littérature a pu avoir et peut encore avoir sur l'histoire. Ces formes diffèrent-elle entre la France et la Pologne ? Quelles sont ici les interactions entre les deux domaines linguistico-culturels ? On pourra également prendre pour objet des œuvres qui rejouent les codes de l'historiographie pour les subvertir.

2. Fonctions sociales et politiques de la littérature nourrie par l'histoire. On s'intéressera ici à la manière dont les formes littéraires participent à l'élaboration de récits collectifs, à la mise en débat du passé, ou à la circulation transnationale des représentations. Il s'agira notamment d'interroger la fonction sociale et politique de ces récits dans des contextes où la mémoire, l'exil, le trauma ou les conflits idéologiques sont prégnants. La littérature peut-elle devenir un espace de résistance, de réparation symbolique ou de réinvention identitaire ou d'outils de déconstruction des identités ?

3. Partages disciplinaires : quels récits pour dire l'histoire ? Ce troisième axe propose d'interroger les formes culturelles – littéraires, médiatiques, artistiques – qui, à différentes époques et dans différents contextes nationaux, ont été investies de la fonction de dire ou de transmettre l'histoire. Quels formes, genres, supports, médiums ont été perçus comme légitimes pour raconter le passé ? Comment ces choix ont-ils évolué selon les moments historiques, les régimes politiques ou les débats intellectuels ? Cet axe invite donc à penser la circulation de la fonction historique entre les formes, mais aussi les conflits d'interprétation qui en découlent, révélateurs des relations entre culture, savoir et pouvoir.

4. La littérature : une notion historique ? En articulant des études de cas à une réflexion théorique plus large, et grâce au décentrement permis par l'optique comparatiste, ce colloque invite aussi à historiciser la notion même de « littérature », trop souvent réduite à sa dimension esthétique ou fictionnelle, et à réexaminer celle d'« histoire » dans sa complexité : en tant que réalité sociale, processus discursif et outil de légitimation. Il s'agira aussi d'examiner les effets de cadrage produits par la critique littéraire, les institutions culturelles, les disciplines académiques ou les processus de traduction entre champs (historique, littéraire, médiatique), qui tracent des lignes de partage entre « fiction » et « document », entre récit littéraire et récit historique.

5. Histoire et formes hybrides. Enfin, seront bienvenues les communications portant sur des productions artistiques et culturelles qui échappent aux catégories traditionnelles, mais qui sont traditionnellement apparentés à la littérature : Mémoires, autobiographies, journaux intimes, correspondances, documentaires sonores ou audiovisuels, émissions radiophoniques, revues, etc. Ces objets sont des vecteurs privilégiés d'expression politique, de mémoire contestée, ou de revendications minoritaires : autant de questions qui se rapportent étroitement à l'histoire.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication (titre, résumé de 1500 signes maximum, brève bio-bibliographie) sont à envoyer avant le 1er novembre 2025 à :

anna.saignes@univ-lorraine.fr et marilina.gianico@univ-lorraine.fr

Comité d'organisation :

Maria Delaperrière, Professeure de littérature polonaise à l'Institut national des langues et littératures orientales de Paris ; Nicolas Brucker, Professeur de littérature française du 18e siècle à l'Université de Lorraine ; Maciej Forycki, Professeur de littérature polonaise du 18e siècle (Bibliothèque polonaise, Université de Poznan) ;

Marilina Gianico, Maîtresse de conférences en littérature comparée à l'Université de Lorraine ; Anna Saignes, Professeure de littérature comparée à l'Université de Lorraine ; Aleksandra Wojda, Maîtresse de conférences en cultures d'Europe centrale à l'Université de Lorraine.

• Circulations de la littérature en Europe au 18e siècle : quelle diffusion des idées et des formes dans les premiers périodiques pour enfants ? Journée d'étude coorganisée par Alexa Craïs, Béatrice Ferrier, Magali Fourgnaud et Évelyne Jacquelin. Arras, 5 juin 2026.

Si le 19e siècle peut apparaître comme l'âge d'or de la presse enfantine, le nombre de publications touchant progressivement un très large public, grâce aux progrès techniques et sous l'impulsion de grandes maisons d'édition comme Hetzel ou Hachette, le goût pour des formats courts, mêlant les genres littéraires et s'adressant directement au jeune lectorat, puise ses sources dans la deuxième moitié du 18e siècle. Certes les premières livraisons destinées aux enfants ne correspondent pas à ce que l'on nomme aujourd'hui « presse enfantine » : il s'agit plutôt de « périodiques expérimentaux », selon le mot d'Anne Besson-Morel, conçus et réalisés souvent par un seul auteur, publiés selon des échéances plus ou moins régulières, et vendus par abonnements ou souscriptions. Pourtant ces premiers périodiques présentent des traits d'une grande modernité qu'il convient aujourd'hui d'interroger. Si les recherches dix-huitièmistes sur les journaux ont permis, depuis une quarantaine d'années, de mieux saisir la spécificité du discours journalistique, les conditions de création et de diffusion des périodiques ainsi que leur influence au sein de l'espace public européen, la presse destinée aux enfants reste encore très peu explorée.

Cette journée d'étude vise donc à lancer une étude systématique des périodiques du 18e siècle, destinés aux enfants et aux adolescents. Plus précisément il s'agit d'étudier leur rôle dans la circulation d'une littérature européenne porteuse d'enjeux multiples dans les domaines éducatif, culturel, esthétique et politique. En 1988, Jean Sgard appelait de ses vœux une étude comparative du journalisme européen afin d'écrire « l'histoire des relations intellectuelles » de l'Europe à l'époque moderne. L'étude des circulations (Beaurepaire) et des transferts culturels (Espagne) au sein des premières livraisons périodiques pour enfants entend contribuer à cette histoire des idées.

Les premiers journaux pour enfants paraissent dans la seconde moitié du 18e siècle au moment où fleurissent les théories sur l'éducation et où se développe une éducation au sein des familles. Comme le montre l'ouvrage collectif de Rotraud von Kulessa, ils témoignent de l'existence d'une communauté éducative qui dépasse les frontières à l'heure où les principes et traités éducatifs sont largement partagés, ce que souligne par exemple la circulation de l'*Émile* dans les journaux pour adultes de 1762 (Termolle). Parmi les travaux spécifiques consacrés aux périodiques enfantins, nombreux sont ceux qui concernent *L'Ami des enfants* (1782-1783) d'Arnaud Berquin. Précepteur des enfants de Panckoucke, l'éditeur lillois Berquin se situe au croisement d'un réseau d'influences européen : ses écrits, issus de traductions et de compilations, puisent autant dans la littérature allemande (titre emprunté à Weisse) que dans la littérature anglophone (Mrs Trimmer, Thomas Day, etc.), en particulier après son voyage en Angleterre où il élargit son réseau, ce que révèle *L'Ami de l'adolescence* (1783-1784), son second périodique. Le *Livre des familles ou Journal des enfants* (1792) qu'il entreprend avant sa mort est moins connu, de même que *Le Courrier des enfants* et *Le Courrier des adolescents* de Louis-François Jauffret (1793-1796). Citons encore, côté

français, le *Journal d'éducation* de Charles Leroux (1768), également mentionné par Alain Fourment, et bien d'autres inventoriés dans le répertoire de Pierre Caspard. Si certains sont accessibles sur les sites du gazetier universel (https://gazetier-universel.gazettes18e.fr/) et du gazetier révolutionnaire (https://gazetier-revolutionnaire.gazettes18e.fr/), le travail de recensement n'est pas terminé.

Du côté allemand, les périodiques pour enfants prennent aussi leur essor après 1750, dans le sillage des *Moralische Wochenschriften*, gazettes « morales » qui se sont développées dans les années 1720-1730 sur le modèle anglais. Les questions d'éducation y sont souvent discutées, en s'adressant parfois directement aux « pères » ou aux « mères » avant de se tourner vers les jeunes gens, puis les enfants (Uphaus-Wehmeier). À la faveur d'un marché éditorial allemand multilingue, ces publications s'inscrivent dès l'abord dans un contexte européen, en s'appuyant sur des modèles anglais ou français, à la suite de la double réception de Locke et de Rousseau (Ewers). On trouve par exemple des emprunts au *Magasin des enfants* ou au théâtre de Moissy dans les premiers périodiques de langue allemande pour les enfants, tels le *Leipziger Wochenblatt für Kinder* (1772-1774) de Johann Christoph Adelung, dont l'entreprise sera prolongée à la demande de l'éditeur par Christian Felix Weisse et son célèbre *Kinderfreund* (1776-1782), qui va à son tour inspirer Berquin, donnant l'exemple de circulations européennes multidirectionnelles (Genton, Cardi). Cette circulation des périodiques enfantins concerne tout l'espace européen qu'il s'agira d'explorer de manière large et inédite (par exemple la *Gazetta de los ninos* en Espagne, la mode des *Magazines* en Angleterre…).

Nombreux sont donc ces journaux enfantins du 18e siècle, à découvrir en France et à l'étranger, des journaux qui s'appuient sur des textes littéraires pour éduquer les plus jeunes, mais aussi leurs parents et en particulier les mères. Quelles spécificités le format du périodique apporte-t-il à la diffusion de ces textes et quels en sont les enjeux ? Parfois conçus en séries ou en chapitres à lire d'un mois sur l'autre, ces textes peuvent s'adresser directement au jeune lectorat, procéder à des mises en scène pédagogiques ou des mises en abyme dans lesquelles les destinataires réels ou fictionnels se sentent concernés. Les courriers de lecteurs ou les anecdotes y participent. Ces textes littéraires revêtent la forme d'historiettes plus ou moins réalistes, de pièces de théâtre, de dialogues philosophiques, de fictions documentaires, de contes, de poèmes, de récits de voyage, etc., selon les objectifs pédagogiques, les goûts des éducateurs, les idées qu'ils comptent diffuser, et aussi selon l'âge et l'intérêt des lecteurs. Ainsi, Berquin renverse la dimension apologétique de Mrs Trimmer dans l'*Introduction à la connaissance de la nature* pour adopter une perspective encyclopédique et philosophique. Certaines fictions sont issues de la littérature pour adultes, antique ou contemporaine, publiées sous formes d'extraits choisis. Elles peuvent être l'objet de transferts culturels à la faveur de traductions et d'adaptations. Il arrive aussi que ces périodiques fassent la promotion d'ouvrages, d'auteurs ou d'éditions bilingues visant l'apprentissage de la langue.

Interroger ces périodiques sous l'angle de la littérature permet d'analyser avec précision les textes et de comprendre les choix opérés par ces éducateurs qui, en dépit de leurs divergences notamment religieuses ou idéologiques, semblent partager des valeurs communes autour de l'éducation morale, des règles de civilité, des valeurs familiales et sociales, d'un accès à l'éducation des filles, autant de principes notamment

défendus par des réformateurs de l'éducation tels que les philanthropistes allemands. Par conséquent, que nous disent les textes qui circulent dans ces périodiques d'une langue à l'autre, d'une aire culturelle à l'autre, d'une religion à l'autre, d'un système politique à l'autre ? Par les genres, les auteurs ou les aires culturelles qu'ils privilégient et par le traitement qu'ils en font, que révèlent-ils de l'ouverture à l'autre, des idées transmises, du cosmopolitisme des Lumières ? En d'autres termes, nous nous demanderons dans quelle mesure les journaux enfantins, par les choix littéraires effectués, inviteraient à réfléchir à la circulation des idées et des formes dans l'Europe de la seconde moitié du 18e siècle. Dans quelle mesure participeraient-ils à leur échelle à la diffusion des Lumières, entre courant apologétique et courant philosophique, dans une Europe en transition ?

Pistes indicatives :

• Comparaisons entre journaux enfantins français et étrangers, entre journaux pour enfants et journaux pour adultes, entre diffusion dans les journaux enfantins et les recueils d'éducation.

• Études de journaux enfantins européens peu explorés.

• Études d'un même texte dans plusieurs périodiques différents, dans plusieurs langues différentes.

• Que révèlent les choix des auteurs, des œuvres ou des genres ? Qu'est-ce qui est privilégié et qu'est-ce que cela révèle ? Quelles sources (antiques, modernes, bibliques…) ?

• Quels liens avec les traités d'éducation ? Quels objectifs poursuivis ? Quelles conceptions du savoir et de sa transmission ?

• Quelles représentations de l'enfance selon les aires culturelles ?

Bibliographie :

APPEL Charlotte, CHRISTENSEN Nina, GRENBY Matthew O. (dir.), *Transnational Books for Children 1750-1900. Producers, consumers encouters*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Cie, 2023.

ARTIGAS-MENANT Geneviève, « La vulgarisation scientifique dans le *Nouveau magasin français* de Mme Leprince de Beaumont », *Revue d'histoire des sciences*, n° 44, juillet-décembre 1991, p. 343-357. [https://www.persee.fr/doc/rhs_0151-4105_1991_num_44_3_4194]

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *L'Europe des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.

BESSON-MOREL Anne, « Presse enfantine française », dans Isabelle Nières-Chevrel et Jean Perrot (dir.), *Dictionnaire du livre de jeunesse*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2013, p. 764- 769.

BOURDIN Philippe et CHAPPEY Jean-Luc (dir.), *Réseaux et sociabilité littéraire en Révolution*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2007.

CRAÏS Alexa, FOURGNAUD Magali et LEYH Valérie (dir.), *Fictions morales à la fin du XVIIIe siècle. Traduction, diffusion, réception à l'échelle européenne*, *Cahiers d'Études Germaniques*, n° 82, 2022.

CARDI Carola, *Das Kinderschauspiel der Aufklärungszeit: eine Untersuchung der deutschsprachigen Kinderschauspiele von 1769 - 1800*, Frankfurt am Main, Bern, New York, Peter Lang, 1983.

CASPARD Pierre (dir.), *La Presse d'éducation et d'enseignement, XVIIIe siècle-1940 : répertoire analytique*, INRP-CNRS, 4 vol., 1981-1991.

COOK Malcolm et JOURDAN Annie (éd.), *Journalisme et fiction au 18e siècle*, P. Lang, coll. « French Studies of the 18th and 19th Centuries », n° 1, 1999.

DUMOUCHEL Suzanne, « Le périodique littéraire du XVIIIe siècle : "Un art difficile de former les hommes" », *Études sur le XVIIIe siècle*, n° 47, 2019, p. 61-92.

DUPONT-ESCARPIT Denise, « Arnaud Berquin, *L'Ami des enfants* (1747-1791) ou l'aube de la presse pour la jeunesse en France », *Nous voulons lire*, n° 91, décembre 1991, p. 87-101.

ESPAGNE Michel, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives germaniques », 1999.

EWERS Hans-Haino, « Aufklärung und Kinderliteratur » [1980], dans Hans-Haino Ewers, *Erfahrung schrieb's und reicht's der Jugend. Geschichte der deutschen Kinder- und Jugendliteratur vom 18. bis zum 20. Jahrhundert*, Frankfurt a. M., Berlin e. a., Peter Lang, 2010.

FOURMENT Alain, *Histoire de la presse des jeunes et des journaux d'enfants (1768-1988)*, Paris, Éole, 1987.

GANTET Claire et MEUMANN Markus (dir.), *Les Échanges savants franco-allemands au XVIIIe siècle. Transferts, circulations et réseaux*, Rennes, PUR, 2019.

GENTON François, *Des beautés plus hardies… Le théâtre allemand dans la France de l'Ancien régime (1750-1789)*, Saint-Denis, Suger, 1999.

HAVELANGE Isabelle et NIERES-CHEVREL Isabelle, « Livres pour l'enfance et la jeunesse », dans Yves Chevrel, Annie Cointre et Yen-Maï Tran-Gervat (dir.), *Histoire des traductions en langue française. XVIIe et XVIIIe siècles (1610-1815)*, Paris, Verdier, 2014, p. 1212-1281.

KULESSA Rotraud von (dir.), *Démocratisation et diversification. Les littératures d'éducation au siècle des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

KULESSA Rotraud von, SETH Catriona (dir.), *Lumières plurielles, Arts et savoirs*, n° 13, 2020. [https://doi.org/10.4000/aes.2446].

LOUSSOUARN Sophie, « La littérature enfantine en Angleterre au XVIIIe siècle », *XVII-XVIII. Bulletin de la société d'études angloaméricaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, n° 50, 2000, p. 99-114.

MERRET Robert James, « English literature in the French press : testimony, imitation and fictional exchange », dans A. Rivara (dir.), *La Traduction des langues modernes au XVIIIe siècle*, Paris, Champion, 2002, p. 171-189.

NIERES-CHEVREL Isabelle, « Des sources nouvelles pour *L'Ami des enfants* de Berquin », *RHLF*, n° 114/4, 2014, p. 807-828.

PLAGNOL-DIEVAL Marie-Emmanuelle, « La presse périodique pour la jeunesse au XVIIIe siècle : essor et fragilité », *Le Temps des médias*, n° 21, 2013/2014, p. 24-34.

SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, Paris, Universitas, 1991, en ligne : http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/ (février 2018).

SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journalistes, 1600-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, en ligne : http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr (février 2018).

TERMOLLE Michel (éd.), *Émile ou de l'éducation dans la presse périodique européenne de 1762*, Paris, Classiques Garnier, 2024.

THOMSON Ann, BURROWS Simon et DZIEMBOWSKI Edmond (éd.), *Cultural Transfers: France and Britain in the Long Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire

Foundation, 2010.

UPHAUS-WEHMEIER Annette, *Zum Nutzen und Vergnügen – Jugendzeitschriften des 18. Jahrhunderts: Ein Beitrag zur Kommunikationsgeschichte*, Berlin, Boston, De Gruyter Saur, 1984.

Comité scientifique :

Alexa Craïs, INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées, univ. Toulouse Jean Jaurès, CREG UR 4151 ; Béatrice Ferrier, univ. Artois, Textes et Cultures, UR 4028 ; Magali Fourgnaud, INSPE Académie de Bordeaux-univ. Bordeaux, Sciences, Philosophie, Humanités (UMR (U) 4574) ; Évelyne Jacquelin, univ. Artois, Textes et Cultures, UR 4028 ; Anne-Marie Mercier, univ. Lyon, IRHIM ; Francis Marcoin, univ. Artois, Textes et Cultures, UR 4028 ; Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, UPEC-Lettres, Idées, Savoirs (EA LIS 4395) ; Rotraud von Kulessa, univ. d'Augsbourg.

Les propositions d'environ 500 mots, accompagnées d'une bio-bibliographie, sont attendues pour le 15 décembre 2025 en vue d'une réponse le 9 février 2026. Les articles seront publiés dans les *Cahiers Fablijes* avec ceux d'une seconde journée d'étude coorganisée par Textes et Cultures et l'IRHIM par Béatrice Ferrier, Marion Mas, Laurence Messonnier et Marine Wisniewski, autour des journaux enfantins du 19e siècle (nouveaux et réédités, notamment sous forme de recueils), à l'automne 2026.

• **Quand le Français ne rit pas, il faut toujours qu'il chante » (L. S. Mercier, *Tableau de Paris*). Formes, fonctions et circulation de la chanson en France (1700-1830).** Colloque organisé par la Société des Amis des Poètes Roucher et André Chénier et le laboratoire POLEN (Université d'Orléans). Orléans, 5 et 6 juin 2026.

En déclarant dans son *Dictionnaire de musique* (1768) que « les Français l'emportent sur tous les peuples de l'Europe, pour le sel et la grâce de leurs chansons ; ils se sont toujours plus à cet amusement et y ont toujours excellé », Rousseau prépare la voie à l'idée, qui fera florès ensuite, du lien singulier qui existerait entre la chanson et l'esprit français. Avant que le dernier vers des couplets de Brid'oison à la fin du *Mariage de Figaro* se mue en dicton (« En France, tout finit par des chansons »), le 18e siècle est marqué par l'épanouissement et la diversification de la chanson. Elle s'insinue dans tous les milieux sociaux, de la cour aux salons les mieux fréquentés jusqu'aux rues et boulevards, où, selon les termes de C. Duneton, elle « constitua avec la prière, pour la totalité des populations laborieuses, l'unique occasion d'utiliser un langage élaboré ».

Elle est surtout le lieu d'une formidable créativité qui se déploie en de multiples genres, textuels et musicaux, témoignant de l'évolution des goûts et des mentalités. Tour à tour légère, didactique, satirique, vecteur de l'esprit ou des contestations du temps, elle accompagne la vie quotidienne, les célébrations et fêtes, les cérémonies religieuses. On fait des chansons sur tout : les sentiments et leurs intermittences, mais aussi la naissance d'un prince, une victoire militaire, une recette de court bouillon, une loi d'arithmétique ou une leçon de morale.

Malgré cette profusion, le discours critique sur la chanson est resté plutôt rare. Depuis Tacite jusqu'à Meusnier de Querlon qui rédigea un *Mémoire historique sur la chanson* en préface à l'*Anthologie française de chansons* parue en 1765, il va de soi d'affirmer que la « chanson est évidemment la première et la plus ancienne poésie », de la désigner comme une « poésie chantante » ou de lui accorder une rubrique dans les périodiques littéraires. Pourtant, les poétiques classiques ont eu tendance à la délaisser

et les travaux qui lui ont été consacrés par la suite n'en ont pas épuisé la matière.

Le colloque se propose d'ouvrir la réflexion sur les multiples facettes de la chanson en France entre 1700 et 1830, d'en interroger les formes à un moment donné de la période envisagée ou sur le temps long, d'envisager les différentes fonctions qu'elle a pu endosser, ainsi que les enjeux esthétiques, idéologiques et matériels qui lui sont attachés.

Parmi les thèmes qui pourront être abordés :

• Formes et genres : typologie des chansons, hybridations génériques, évolution des formes poétiques et musicales.

• Texte et musique : usage des timbres et airs notés, accompagnements, interprétation.

• Interaction avec les autres arts : chanson et théâtre, littérature, arts visuels ; adaptations, parodies, réécritures.

• Auteurs et éditeurs : chansonniers (personnes et recueils), rôle des éditeurs, des imprimeurs et des colporteurs.

• Chanson et société : pratiques sociales (sociétés chantantes, salons, rues), chanson comme vecteur de sociabilité, de contestation ou de conformisme.

• Chanson et pouvoir : chansons politiques, satires, propagande ; censure et contrôle ; chanson comme outil de légitimation ou de subversion.

• Diffusion et réception : circulation des chansons (manuscrits, imprimés, oralité) ; publics et usages ; archives, anthologies.

Les propositions de communication (titre et résumé de 300 mots maximum, accompagnés d'une courte notice bio-bibliographique) devront être envoyés avant le 1er janvier 2026 à :

Margaux Caquant (margaux.caquant@univ-lyon3.fr)
François Jacob (francois.jacob@univ-lyon3.fr)
Stéphanie Loubère (stephanie.loubere@univ-orleans.fr)

Les communications seront publiées dans les *Cahiers Roucher-Chénier*.

• **Le défi des Lumières. Enjeux intellectuels et politiques.** Colloque de la Societé internationale d'étude du dix-huitième siècle (SIEDS), co-org. avec le Deutsches Historisches Institut Paris, le Collège de France et Sorbonne Université. Paris, 10-12 juin 2026.

Les chercheurs en début de carrière sont particulièrement invités à soumettre leurs propositions de communication pour ce colloque interdisciplinaire consacré aux débats actuels autour des Lumières. Les travaux se concentreront sur la problématique suivante : comment la recherche sur les Lumières historiques et les références ou critiques contemporaines aux Lumières se remettent-elles mutuellement en question ?

Les propositions de communication, accompagnées d'un argumentaire d'une demi-page, d'un bref CV et de l'inscription de la communication dans l'une des trois sections décrites ci-dessous, doivent être envoyées au président de l'ISECS/SIEDS avant le 26 octobre 2025 : daniel.fulda@germanistik.uni-halle.de

Les frais de déplacement et d'hébergement devraient être pris en charge par les

organisateurs. Les langues du colloque sont le français et l'anglais.

Pourquoi ce colloque ?

La SIEDS et la plupart de ses sociétés membres ont été fondées alors que, chez les chercheurs et peut-être davantage dans la société en général, la réputation du mouvement des Lumières issu du 18e siècle était à son apogée : les penseurs des Lumières étaient des combattants pour la liberté de pensée et l'autodétermination, des défenseurs du progrès, des pionniers de la société démocratique. Bien entendu, les spécialistes savaient que cette vision des choses était idéalisée, mais elle se prêtait bien à l'essor des démocraties dans les sociétés occidentales et ailleurs, dans le dernier tiers du 20e siècle.

Au tournant du millénaire, cependant, les vents autrefois favorables aux Lumières soufflent dans d'autres directions. Aujourd'hui, on perçoit plus clairement que la société envisagée par les penseurs des Lumières était caractérisée par un certain nombre d'inégalités fondamentales : on remarque notamment un déséquilibre entre les sexes, entre le peuple et les élites, entre l'Europe et le « reste » du monde. Les représentants du discours post-colonial considèrent pour leur part que la pensée des Lumières, non seulement dans ses conceptions des races mais aussi dans sa promotion de la rationalité, sert avant tout à justifier la domination et l'exploitation européennes. De l'autre côté du spectre politique, la pensée des Lumières est également critiquée par ceux qui la voient comme une destruction arbitraire des traditions, ou encore comme l'auto-valorisation égoïste d'une petite élite intellectuelle. La situation actuelle peut être résumée par une variation sur le titre d'un livre bien connu : « Les Lumières contestées de nouveau » (*Enlightenment contested again*).

Cette évolution des choses pose un défi à quiconque étudie le 18e siècle, à au moins deux titres. Premièrement, parce que cela concerne les conditions contemporaines de la recherche et son écho potentiel dans le grand public. Deuxièmement, parce que les spécialistes du 18e siècle sont en mesure de contribuer de manière substantielle aux débats actuels autour du rôle des Lumières dans l'histoire de l'humanité. En organisant le colloque « *Reframing the Enlightenment* / Le défi des Lumières », la SIEDS souhaite répondre à ce double défi. L'enjeu est de réfléchir au contexte contemporain dans lequel nous effectuons nos recherches, et de prendre une position éclairée et documentée face aux représentations des Lumières dans les débats d'aujourd'hui. Les contributions devraient donc s'attarder à la fois aux objets historiques et à la compréhension des Lumières au présent. L'objectif du colloque est de dépasser l'alternative simpliste consistant à se positionner pour ou contre les Lumières, en mettant à la fois l'accent sur la complexité des Lumières historiques, et sur leurs héritages au présent et au futur.

Le colloque s'intéressera principalement aux questions suivantes :

1. Privilèges sociaux et exclusions : Qui profite des Lumières ? Est-ce un problème qu'elles aient surtout été portées par de « vieux hommes blancs » ? Ou cela n'est-il pas vrai du tout ?

2. Comment concilier la reconnaissance de la critique postcoloniale et l'exploitation de l'héritage des Lumières pour l'épineuse question des migrations contemporaines et des droits humains qui y sont liés ? Comment naviguer entre la demande de « provincialisation » de l'Europe et des Lumières et la possibilité de recadrer les Lumières pour une plus grande justice mondiale ?

3. Questions épistémologiques : les Lumières ont-elles réellement existé, ou ne furent-elles qu'une construction rétrospective, motivée par des intérêts politiques et trop volontiers soutenue par la recherche ?

Le colloque se divisera ainsi en trois sections.

I. Les Lumières ont-elles fait la promotion de l'égalité ou de l'élitisme ?

Les Lumières sont considérées comme le fondement de la démocratie moderne et libérale, particulièrement dans le grand public (Pinker), mais aussi par plusieurs chercheurs (Israel, Padgen). Songeons non seulement aux principes politiques des révolutionnaires en Amérique du Nord et en France, mais plus généralement aux valeurs défendues par les penseurs des Lumières dans d'autres pays, telles que le don de la raison, la dignité de l'individu, l'égalité devant la loi ou encore la tolérance religieuse. Cependant, avant les révolutions de part et d'autre de l'Atlantique, la réalité avait peu à voir avec ces idées, toutes les sociétés européennes étant fondées sur les ordres et la hiérarchie, c'est-à-dire non sur un principe d'égalité, mais plutôt d'inégalité sociale. L'ordre social dans lequel une personne naissait déterminait pour une large part ses chances dans la vie. Au surplus, plusieurs auteurs des Lumières cultivaient des *habitus* très élitistes, cherchant l'approbation des privilégiés et n'éprouvant le plus souvent que du mépris ou de la dérision envers les gens peu éduqués (Lilti). La plupart des protagonistes des Lumières semblaient ainsi très éloignés de l'idée suivant laquelle la société pouvait, et devait, être reconstruite afin que chacun puisse vivre une vie autodéterminée.

On accuse de plus en plus les Lumières, à bien des égards, d'avoir renforcé les hiérarchies sociales, voire d'en avoir créé de nouvelles. La gestion des affaires publiques était assignée seulement aux hommes, alors que les européens (ou du moins certains d'entre eux) se sentaient appelés à civiliser le monde dans son ensemble. Suivant cette perspective, la représentation historiquement acceptée des Lumières ne serait plus adéquate, ayant négligé sous plusieurs aspects l'idée d'égalité. L'anthropologie et la vision sociale des Lumières devraient ainsi être entièrement revues, dans la mesure où elles auraient été caractérisées par des hiérarchies privilégiant la rationalité, la masculinité, la « blancheur » et la propriété (Dhawan).

La recherche dix-huitièmiste peut répondre à cela de diverses manières. En premier lieu, ces critiques s'adossent souvent à une version lacunaire de l'histoire des Lumières, une représentation rationaliste, unidimensionnelle et orientée autour des « grands » penseurs masculins. Les chercheurs considèrent depuis longtemps cette perception comme dépassée, car elle néglige la diversité des positions développées par les penseurs des Lumières, qui varient de l'élitisme jusqu'à l'égalitarisme. Il est par ailleurs nécessaire de tenir compte du contexte historique. Il n'aurait pas été possible, pour les auteurs du 18e siècle, de rendre justice aux idées d'équité et d'égalité telles que nous les concevons aujourd'hui, de sorte qu'il est anachronique de critiquer les Lumières à l'aune de ces valeurs actuelles. La connaissance historique ne consiste pas à reconnaître le présent dans le passé, mais à reconstruire le chemin qui relie l'un à l'autre. Ce que les Lumières du 18e siècle ont « accompli » se mesure par les impulsions de changement qu'elles ont données à la postérité, et qui se prolongent encore aujourd'hui (Robertson).

Il importe cependant de considérer qu'il est difficile de relativiser les critiques des Lumières qui s'appuient sur un idéal d'égalité. Après tout, l'idée même « d'éclairer » n'implique-t-elle pas nécessairement une disparité entre les personnes à éclairer, et celles qui portent en elles un peu plus de lumière ? L'émancipation présuppose un déficit de liberté, ainsi qu'un effort d'émancipation déjà amorcé, sans lequel ce déficit ne pourrait être reconnu, ni combattu. Bien qu'il soit réducteur de comprendre les Lumières comme une démarche inévitablement paternaliste (et ainsi la déclarer comme contradictoire), la différence entre savoir et non-savoir (ou, formulé plus prudemment, entre différents

degrés de connaissance), c'est-à-dire un rapport inégalitaire, en constitue un élément fondamental. Si tel est le cas, on pourrait dès lors retourner la question aux critiques des Lumières, en leur demandant si elles ne se permettraient de critiquer que parce qu'elles se mettent elles-mêmes dans une position de supériorité.

Conséquemment, l'idéal au fondement de l'accusation selon laquelle les Lumières sont aux prises avec une variété d'inégalités mérite également une réflexion critique (McMahon). En effet, bien que l'idéal d'égalité soit perçu comme une quasi-évidence dans la modernité démocratique, il est lui-même source de contradictions. En témoignent les vifs débats dans les sociétés d'aujourd'hui, à savoir quelles inégalités devraient être priorisées : celles entre les hommes et les femmes, entre les riches sociétés du Nord et celles du Sud, ou encore entre les privilégiés et les marginalisés dans les pays, encore relativement prospères, où les Lumières ont émergé.

Les contributions autour de ces enjeux pourraient notamment aborder les questions suivantes :

– Sous quelle forme, ou selon quelles conditions, les protagonistes des Lumières ont-ils accepté, ou rejeté, les inégalités sociales ?

– Y a-t-il un lien entre la critique des privilèges dans les sociétés européennes formulée par les Lumières, et le sentiment de supériorité des européens par rapport à d'autres parties du monde, qui se développe pendant et après le 18e siècle ?

– Dans quelle mesure les Lumières ont-elles été participatives ou autoritaires dans leurs réalisations pratiques ? Les Lumières étaient-elles (surtout) l'œuvre des élites ?

– Quelle part « d'autorité pédagogique » les Lumières comprennent-elles inévitablement, non seulement à l'égard des enfants mais de manière générale ? Quels en sont les dangers, les bénéfices potentiels ?

– Comment la recherche universitaire, dont fait partie l'étude des Lumières, peut-elle réagir aux fortes attaques politiques dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui, qui l'accusent d'arrogance élitiste ? Comment défendre la volonté de générer et de transmettre la connaissance contre l'accusation suivant laquelle les élites universitaires projettent une image de supériorité intellectuelle pour se donner une position discursive avantageuse ?

– Comment les Lumières devraient-elles être organisées afin d'avoir le plus grand impact possible dans le monde d'aujourd'hui ? Quels sont les publics importants, les groupes sociaux à viser ?

– Dans quelle mesure l'étude des Lumières est-elle inclusive ? Quels sont les préjugés et les angles morts résultant du fait que ce champ d'étude a longtemps été majoritairement masculin et occidental, et l'est encore à bien des égards ? Est-il possible de rectifier la situation ?

Bibliographie sélective :

Dhawan, Nikita, ed. *Decolonizing Enlightenment: Transnational Justice, Human Rights and Democracy in a Postcolonial World*. Leverkusen: Budrich, 2014.

Israel, Jonathan I. *Democratic enlightenment: Philosophy, revolution, and human rights 1750–1790*. Oxford: UP, 2012.

Lilti, Antoine. *L'héritage des Lumières : ambivalences de la modernité*. Paris: Seuil/Gallimard, 2019.

McMahon, Darrin M. Equality: *The history of an elusive idea*. New York: Basic Books, 2023.

Pagden, Anthony. *The Enlightenment and why it still matters*. Oxford: UP, 2013.

Pinker, Steven. *Enlightenment now: The case for reason, science, humanism, and progress*. London: Penguin, 2019.

Robertson, Ritchie. *The Enlightenment: The pursuit of happiness 1680–1790*. London: Allen Lane, 2020.

II. Les Lumières, la migration et la justice globale

« Pourquoi les nations échouent-elles ? » C'est la grande question que posent deux lauréats du Nobel en économie (2024) dans leur influent livre sur le pouvoir, la pauvreté et la prospérité. Depuis la fin des années 1970, ces thèmes sont également au cœur de la critique postcoloniale et poststructuraliste. Alors que le 18e siècle européen est une période charnière dans l'histoire coloniale, les Lumières sont devenues une ressource intellectuelle importante, aussi bien qu'une cible, pour les études postcoloniales et décoloniales, qui ont mis en évidence l'orientalisme et les inexactitudes de la représentation des cultures non-européennes dans la tradition intellectuelle occidentale. En particulier, les chercheurs ont interrogé l'héritage intellectuel des Lumières, à savoir comment, et dans quelle mesure, il a pu légitimer la démarche colonialiste et donner une caution philosophique à l'expansionnisme occidental et impérialiste en Afrique, en Asie, en Océanie et dans les Amériques. Emmanuel Kant, par exemple, a souvent été considéré comme l'inventeur de l'idée de race dans la pensée des Lumières et, à ce titre, comme le fondateur du racisme dans la philosophie moderne. Avec un ton moralisateur, la « couleur de la raison » semble catégoriquement redéfinir le programme des Lumières, passant de la rationalité, de l'universalisme et de la liberté au logocentrisme et à l'eurocentrisme. La démocratie, dès lors, ne semble réservée qu'aux élites dirigeantes et à leurs alliés. En même temps, l'insistance de Kant sur l'universalité de l'éthique, ou sur la métaphysique de la morale, a par inadvertance établi les bases philosophiques de cette critique.

De plus, chez Kant, la compréhension de la téléologie dans le discours sur la race est intimement liée à la montée de l'historicisme, soit l'enseignement du développement des cultures et des nations d'un stade inférieur à un stade supérieur. Alors que l'historicisme est généralement associé à des penseurs du 18e siècle tels que Voltaire ou Johann Gottfried Herder, ce dernier est aussi connu pour sa critique de la violence coloniale, de l'esclavage et de l'hégémonie. Il est toutefois indéniable que la pensée historiciste a gagné en importance à travers les penseurs des générations qui ont suivies, dont Georg Wilhelm Friedrich Hegel et Karl Marx. Encore à ce jour, elle constitue l'un des piliers de la pensée développementaliste qui caractérise l'économie politique à travers le monde. Les remises en question de la singularité des origines et de la hiérarchie historiciste par le poststructuralisme et le postcolonialisme posent un défi théorique à l'historicisme. Face aux défis et aux guerres contemporaines, nous réalisons qu'il y a encore des choses que nous devons accomplir, par-delà la déconstruction postmoderne. En effet, des aspects parfois négligés de la pensée des Lumières, concernant l'éthique, les devoirs (et les droits) humains, la théorie des climats, l'hospitalité, la sociabilité, le mouvement, l'âme et la spiritualité sont susceptibles de contribuer aux débats contemporains sur la démocratie, la migration et la justice. La force et l'énergie de la critique poststructuraliste et postcoloniale des Lumières dans les champs sociohistorique, philosophique et culturel pourraient être mobilisées dans une discussion plus large sur la migration et la justice dans un contexte mondial.

Les thèmes de la migration et de la justice abordés dans cette section devraient susciter de vives discussions sur l'héritage des Lumières et les défis de notre temps. Les conférenciers invités pour cette section pourraient être Lea Ypi, Jonathan Israel, Simon

Gikandi ou Felicity Nussbaum.

Bibliographie sélective :

Aravamudan, Srinivas. *Enlightenment Orientalism: Resisting the Rise of the Novel*. Chicago and London: University of Chicago Press, 2012.

———. *Tropicopolitans: Colonialism and Agency, 1688-1804*. Durham and London: Duke University Press, 1999.

Berman, Russell A. *Enlightenment or Empire: Colonial Discourse in German Culture*. Lincoln, Neb.: University of Nebraska Press, 1998.

Bernasconi, Robert. "Who Invented the Concept of Race? Kant's Role in the Enlightenment Construction of Race." In *Race*, edited by Robert Bersnasconi, 11-36. Oxford: Blackwell Publishers, 2001.

Chakrabarty, Dipesh. "Postcolonial Studies and the Challenge of Climate Change." *New Literary History* 43, no. 1 (2012): 1-18.

———. *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*. Princeton, N.J.: Princeton University Press, 2000.

Eze, Emmanuel Chukwudi. "The Color of Reason: The Idea of Race in Kant's Anthropology." In *Anthropology and the German Enlightenment*, edited by Katherine M. Faull, 200-41. Lewisburg: Bucknell University Press, 1995.

Flikschuh, Katrin and Lea Ypi, ed. *Kant and Colonialism: Historical and Critical Perspectives*. Oxford: Oxford University Press, 2014.

Gikandi, Simon. *Slavery and the Culture of Taste*. Princeton and London: Princeton University Press, 2011.

Golinski, Jan. *British Weather and the Climate of Enlightenment*. Chicago: The University of Chicago Press, 2007.

Judy, Ronald. "Kant and the Negro." *Surfaces* 1 (1991): 4-70. http://philosophy.eserver.org/judy-kant.pdf.

Mignolo, Walter. *Local Histories/Global Designs : Coloniality, Subaltern Knowledges, and Border Thinking. Princeton studies in culture/power/history*. Princeton, N.J.: Princeton University Press, 2000.

Mufti, Aamir R. *Enlightenment in the Colony: The Jewish Question and the Crisis of Postcolonial Culture*. Princeton and London: Princeton University Press, 2007.

Muthu, Sankar. *Enlightenment against Empire*. Princeton and London: Princeton University Press, 2003.

Nussbaum, Felicity A., ed. *The Global Eighteenth Century*. Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press, 2003.

Ranger, Eric Hobsbawm and Terence, ed. *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press, 1983.

Said, Edward W. *Culture and Imperialism*. New York: Vintage Books, 1993.

———. *Orientalism*. New York: Vintage Books, 1994.

Sikka, Sonia. *Herder on Humanity and Cultural Difference: Enlightened Relativism*. Cambridge: Cambridge University Press, 2013.

Spivak, Gayatri Chakravorty. *A Critique of Postcolonial Reason: Toward a History of the Vanishing Present*. Cambridge: Harvard University Press, 1999.

Thomas, Nicholas. *Entangled Objects: Exchange, Material Culture, and Colonialism in the Pacific*. Cambridge and London: Harvard University Press, 1991.

Wallerstein, Immanuel. *European Universalism: the Rhetoric of Power*. New York: New Press, 2006.

Withers, Charles W. J. *Placing the Enlightenment: Thinking Geographically about the Age of Reason*. Chicago and London: The University of Chicago Press, 2007.

III. « Les Lumières » ont-elles vraiment existé ?

Des chercheurs ont récemment émis des doutes sur l'existence des Lumières. Parler de « Lumières », avancent-ils, présuppose un mouvement cohérent qui tend vers des objectifs communs, alors que dans les faits, le 18e siècle fut le théâtre d'idées réformatrices très différentes, souvent même discordantes, que la postérité aurait résumé sous le terme « Lumières ». Suivant cette perspective, il faudrait différencier les discours selon les pays, les langues, les dénominations, et sans doute aussi selon les corps professionnels et selon les genres, de sorte que nous ne pourrions, au mieux, parler que de « lumières » multiples (Pocock). De plus, le terme historique « Lumières » n'est devenu commun dans la plupart des langues qu'après la Seconde Guerre mondiale, répondant au besoin des démocraties occidentales de construire une préhistoire qui dépasse les cadres nationaux (Clark). Cependant, le terme doit une large part de sa fortune à son utilisation non-scientifique : parler avec bienveillance de « Lumières » peut agir comme un « symbole de supériorité morale », de progressisme politique. Aussi, selon Clark, l'usage de ce terme, orné d'une majuscule, ne peut plus être destiné à une science qui se veut neutre et impartiale. Au contraire, il nous soumet à la tentation de projeter anachroniquement sur le 18e siècle les valeurs politiques du temps présent, plus précisément celles du libéralisme occidental.

Cette critique s'inscrit dans le prolongement d'un mouvement d'autoréflexion mené par la recherche dix-huitièmiste sur sa propre historicité, sur l'histoire et les discours autour du concept de Lumières (Ricuperati, Schmale, Coppola, Cronk/Décultot). Cependant, elle reprend également les techniques argumentatives de la « déconstruction » pour se donner une tournure conservatrice. La recherche dix-huitièmiste, même si elle se sent attaquée, ne devrait pas avoir une réaction allergique à ce phénomène, mais apporter une double clarification, qui concerne le contexte sociopolitique de la recherche ainsi que l'usage du langage au 18e siècle. D'une part, il est important de réaliser, et d'expliciter, que la recherche s'inscrit effectivement dans un contexte où le terme « Lumières » suscite des associations hautement positives ou négatives, de sorte que le travail du chercheur, quelle que soit la qualité méthodologique de la démarche, ne saurait faire abstraction des enjeux politiques. Il n'y a, d'autre part, aucune certitude historique selon laquelle les auteurs rétrospectivement désignés comme représentants des Lumières ne se soient eux-mêmes perçus comme contribuant à un mouvement qu'ils auraient pu nommer « les Lumières », même s'ils ne le nommaient pas toujours ainsi. La recherche sur les termes, les images et les métaphores utilisées par les protagonistes des Lumières pour s'identifier auprès de leurs confrères, ou face à leurs adversaires, pose encore ses premiers jalons. À terme, elle devrait permettre de jeter un nouvel éclairage sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, et sur le développement, qu'il soit plus ou moins cohérent, du mouvement des Lumières (Edelstein, Fulda).

Au 18e siècle, le substantif anglais *enlightenment* renvoie encore au sens religieux (*religious enlightenment*), mais le verbe *to enlighten* et l'adjectif *enlightened* acquièrent graduellement un nouveau sens laïc et réformiste. Plusieurs autres langues européennes avaient un vocabulaire plus développé autour des Lumières, mais la recherche s'est surtout intéressée aux cas de l'allemand (*aufklären*, *aufgeklärt*, *Aufklärung*, *Aufklärer*) et du français (*éclairer*, *éclairé*, *lumières*, *philosophe*). Très tôt dans ce que nous connaissons aujourd'hui comme l'âge des Lumières, et parallèlement à l'émergence de ces mots, on retrouve l'idée suivant laquelle les gens vivent dans un temps

nouveau, un âge « éclairé ». Déjà, en 1719, l'abbé Dubos évoquait les « lumieres que l'esprit Philosophique a répanduës sur nôtre siècle ». Malgré des différences parfois importantes, des approches réformatrices variées étaient perçues comme faisant partie d'un même mouvement, qui dépassait même les frontières nationales, par exemple chez Johann Christoph Gottsched. La synthèse d'éléments hétérogènes, dont on accuse le discours rétrospectif sur les Lumières, était en fait déjà présente dans le discours des acteurs de l'époque.

La recherche et les débats sur ces enjeux font notamment émerger les questions suivantes :

– À quels intérêts et tendances politiques l'étude des Lumières est-elle confrontée ? Dans quelle mesure les points de vue politique et scientifique dépendent-ils l'un de l'autre ?

– Quel degré d'enracinement dans l'usage historique est souhaitable pour les termes historiographiques ? La légitimité d'une expression comme « les Lumières » dépend-elle de son utilisation par les acteurs de l'histoire ? En présumant que ce ne soit pas le cas, quels seraient les bénéfices conférés au terme historique par son usage dans la période elle-même ?

– Jusqu'à quel point le concept de « Lumières » peut-il être « élastique » ? Quelle marge entre le sens actuel et le sens historique du terme est tolérable ?

– Comment envisager le fait que le vocabulaire clé des Lumières dérive de termes dont le sens était à l'origine partiellement, voire principalement religieux ? Cela s'applique autant à *enlighten* et à *lumières* qu'à *illuminato* (italien), *illustrado* (espagnol), *Verlichting* (néerlandais) ou *Просвещение* (russe). Cette appropriation d'un vocabulaire et d'un répertoire visuel utilisés dans d'autres sphères, et en partie contre les Lumières elles-mêmes, peut-elle être comprise comme partie intégrante de la stratégie discursive des Lumières ?

– Pourquoi le vocabulaire (et l'imaginaire) des Lumières s'est-il développé de manière si divergente dans différentes régions de l'Europe ? Qu'est-ce que cela révèle du caractère, des forces et des lacunes des Lumières dans les différentes sphères linguistiques ?

Bibliographie sélective :

Clark, J. C. D. *The Enlightenment. An Idea and its History*. Oxford: Oxford University Press, 2024.

Coppola, Al. "Enlightenolatry from Peter Gay to Steven Pinker: Mass Marketing Enlightenment and the Thick Eighteenth Century." *The Eighteenth Century* 62 (2021 [2023]), 355–383.

Cronk, Nicholas, Elisabeth Décultot, ed. *Inventions of Enlightenment since 1800. Concepts of Lumières, En-lightenment and Aufklärung*. Liverpool: UP, 2023.

Delon, Michel. "Enlightenment, Representations of." In: *Encyclopedia of the Enlightenment*, ed. by Delon. Vol. 1: A–L. Chicago: Fitzroy Dearborn 2001, 457–462.

Edelstein, Dan. *The Enlightenment. A Genealogy*. Chicago, London: University of Chicago Press, 2010.

Fulda, Daniel: "Identity in Diversity: Programmatic Pictures of the Enlightenment." *Journal for Eighteenth-Century Studies* 45,1 (2022): 43–62.

Mortier, Roland. « Lumière » et « Lumières », histoire d'une image et d'une idée. In id. *Clartés et ombres du siècle des Lumières. Études sur le XVIIIe siècle littéraire*. Geneva: Droz 1969, 13–59.

Pocock, J. G. A. *Barbarism and Religion*, vol. 1: *The Enlightenments of Edward Gibbon, 1737–1764.* Cambridge: Cambridge University Press, 2003.

Ricuperati, Giuseppe, ed. *Historiographie et usages des Lumières*. Berlin: Spitz, 2002.

Schmale, Wolfgang. *Gesellschaftliche Orientierung. Geschichte der »Aufklärung« in der globalen Neuzeit (19. bis 21. Jahrhundert)*. Stuttgart: Steiner, 2021.

Schmidt, James. "Inventing the Enlightenment. Anti-Jacobins, British Hegelians, and the Oxford English Dictionary." *Journal of the History of Ideas* 64 (2003): 421–443.

Cotisation 2025

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents.

Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2025. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- de soutenir les travaux de la SFEDS ;
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2025 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).
https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
tresor@sfeds.fr

Trésorière adjointe :
Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar 75019 Paris.
sfeds.tresorerie.adj@gmail.com

Adresses utiles

• Président de la SFEDS :
Christophe Martin, 33 rue de Bellefond, 75009 Paris
christophe.martin@sorbonne-universite.fr

• Secrétaire générale :
Floriane Daguisé, 36 rue de Picpus, 75012 Paris
floriane.daguise@univ-rouen.fr

• Changements d'adresse à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
tresor@sfeds.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les notes de lecture sont à envoyer à : notesdhs@sfeds.fr
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• *Supplément bibliographique* du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Site de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Éric Négrel
benedicte.peslier@gmail.com ; enegrel@yahoo.fr

• Site de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• Collection « Dix-huitième siècle » :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : collection@sfeds.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de janvier 2026 doivent arriver avant le 15 décembre 2025, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Éric Négrel (enegrel@yahoo.fr) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr

Composition : N. B.
Directeur de la publication : C. Martin.
Dépôt légal : octobre 2025 ISSN 2646-2400